

VOIES FERRÉES PROVINCIALES.

A l'Editeur du "Canadien,"

MONSIEUR,

Près d'un an s'étant maintenant écoulé depuis l'inauguration de la politique libérale du Gouvernement Provincial, à l'égard des chemins de fer, il ne serait peut-être pas mal à propos de jeter un coup d'œil sur les effets que cette politique a produits sur les différents chemins de fer projetés de la Province.

On se rappelle que la première aide accordée aux chemins de fer par le Gouvernement de Québec, était en faveur du système, alors nouveau, de chemins à lisses de bois, et que cet octroi était à raison de \$1710 par mille. Lorsqu'on a trouvé que des chemins de ce genre ne sauraient réussir, on a demandé au gouvernement des subsides plus considérables, afin de pouvoir construire toutes les lignes projetées en fer. Le règlement par arbitres de nos difficultés avec Ontario avait placé notre Province dans une excellente position financière, et l'on admettait généralement que l'on ne pourrait mettre le surplus du revenu à un meilleur usage qu'en l'employant à ouvrir nos campagnes au moyen de chemins de fer.

Le gouvernement, pensant, et avec raison, que les comtés de la Rive Nord du St. Laurent et de l'Ottawa, ayant aidé à la construction du Grand Tronc et des autres lignes, avaient droit à plus d'aide. Il donna, en conséquence, un octroi libéral, en argent et en terre, (1837.406 acres) égal à \$9,000 ou \$10,000 le mille,

au chemin de fer de la Rive Nord et au chemin de fer de colonisation du Nord. Le gouvernement a augmenté le subside accordé aux autres chemins d'environ \$660 par mille, c'est à dire, au lieu d'un octroi de \$1710 en argent il leur donna \$2500 par mille en bons à 5 pour cent. Dans toutes les parties du pays, cette politique ne laissa pas de causer un grand désappointement aux hommes versés dans les affaires de chemins à rails; ceux-ci prédisaient que le résultat de cette politique serait la construction du chemin de fer de la Rive Nord, et de celui-là seul. Ces hommes s'attendaient à ce que la politique du gouvernement à l'égard des chemins à lisses de fer serait, pour le moins, proportion gardée, aussi libérale que sa politique à l'égard de chemins à lisses de bois qui contaient le quart des premiers, c'est à dire que le subside serait de \$6000 à \$7000 par mille.

L'hon. M. Roberston, Trésorier de la Province, à qui nous devons, en grande partie, l'état prospère de nos finances, se rendit en Angleterre et y négocia quatre millions de bons à 5 pour cent; cet emprunt est probablement le plus avantageux qu'une province ait jamais fait. Il est heureux que l'honorable monsieur, le seul membre de l'ancien ministère qui ait gardé son portefeuille, reste pour compléter son œuvre si bien commencée. En acceptant de nouveau le portefeuille de Trésorier,